



© RASCA PRODUCTION/Martin Demay

PARCOURS D'INSERTION PROFESSIONNELLE DE JEUNES AU BÉNIN

Note de capitalisation réalisée dans le cadre du
programme «*Transition des Systèmes Agricoles et
Alimentaires sur les Territoires*» (TERSAA I)



SOMMAIRE

- 1 Parcours des jeunes
- 2 Résultats principaux du projet
- 3 Facteurs de réussite et de blocage
- 4 Focus sur les attestations de détention coutumière
- 5 Recommandations
- 6 Témoignage d'une jeune agricultrice
- 7 Focus Burkina et Togo

JUILLET 2025

En partenariat avec



LES PARCOURS D'INSERTION PROFESSIONNELLE DE JEUNES AGRICULTEURS FORMÉS AU BÉNIN DANS LE CADRE DU PROGRAMME TERSAA – TRANSITION DES SYSTÈMES AGRICOLES ET ALIMENTAIRES SUR LES TERRITOIRES.

Le programme TERSAA a été mené dans 5 pays avec 8 partenaires locaux, entre 2021 et 2025. S'ils'agit essentiellement d'un programme d'appui à la commercialisation des produits agricoles de producteurs locaux, un volet a concerné la formation et l'insertion professionnelle des jeunes. Cette note se focalisera sur le département des Collines au Bénin, où 60 jeunes ont été formés et accompagnés dans leur installation, par le partenaire le Groupement Intercommunal des Collines, situé à Dassa.



Objectif de la note :

Analyser les parcours d'insertion des jeunes formés en agriculture au Bénin, pour mieux comprendre les freins et bonnes pratiques en termes de soutien à l'insertion professionnelle

Pourquoi capitaliser sur les parcours d'insertion des jeunes ?

- ▶ Revenir sur les difficultés majeures rencontrées, et les solutions ayant été trouvées pour y faire face
- ▶ Améliorer nos pratiques dans le cadre de futurs projets de formation-insertion professionnelle
- ▶ Mettre en valeur certains jeunes ayant réussi dans leur domaine

Dans un premier temps, ce document reviendra sur les parcours suivis par les jeunes depuis leur sélection en centre de formation jusqu'à leur insertion. Quelques données clés sur leur situation professionnelle seront proposées, avant une analyse des freins et opportunités à l'insertion professionnelle des jeunes dans le milieu agricole, et une synthèse des leçons apprises, associées de témoignages de quelques jeunes.

Cette note a été élaborée par Léa Pottier (AFL), en collaboration avec Arthur Boko (GIC) et Nasser Lawani (ETD).

Le présent document bénéficie du soutien financier de l'Agence française de développement (AFD), Air France, SERVIR, la Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France, la Fondation Anber, la Fondation Bel, la Fondation Ditumba, et la Fondation de France. Néanmoins, les idées et les opinions qui y sont présentées n'engagent que leurs auteurs et ne représentent pas nécessairement les points de vue des partenaires financiers susmentionnés.



1 LE PARCOURS DES JEUNES

Dans le cadre du programme TERSAA, 60 jeunes issus des six communes du département des Collines au Bénin, dont 52 % de femmes ont suivi une formation de six mois au centre Songhaï de Savalou. Si le niveau minimum requis était la 4^{ème}, quelques jeunes de niveau 5^{ème}, ainsi qu'un jeune de niveau CAP ont toutefois été acceptés pour entrer en formation.

Ces jeunes ruraux n'étaient plus en formation, et ne pratiquaient pas d'activité leur permettant de subvenir à leurs besoins. Le recrutement s'est réalisé en deux fois, de manière à davantage s'adresser aux plus vulnérables. Ainsi, 47 jeunes filles et garçons proviennent de centres de promotion sociale, et ont été admis à la suite d'une campagne de sélection visant spécifiquement les centres d'accueil de jeunes en difficultés, dans les six communes visées. Parmi les jeunes sélectionnés, 12 jeunes ont abandonné la formation dès le début – motivation, difficulté à suivre le rythme ou manque de ressource pour venir au centre, sans que cela soit explicité¹ – et ont été remplacés très rapidement grâce à la liste d'attente. Deux sont en situation de handicap : une jeune fille et un jeune garçon². La plupart des apprenants ont des parents agriculteurs et ont un accès à la terre (73%) – élément faisant partie des critères de sélection.

Ces jeunes ont été formés à l'agriculture, à l'élevage et la transformation agricole pendant six mois – du 01^{er} mars au 02 septembre 2022 – au centre Songhaï de Savalou, tout en étant entièrement pris en charge (inscription, formation, hébergement, restauration, santé). Tous les jeunes ont terminé leur formation et ont obtenu leurs attestations de réussite. Au-delà des formations techniques, ces derniers ont reçu des formations plus transversales sur le genre, l'environnement, la citoyenneté fiscale et l'entrepreneuriat. Une visite de découverte a été organisée auprès de jeunes installés dans les 6 communes du département (2 fermes par commune, soit 12 fermes), et les jeunes transformateurs ont réalisé un stage de quelques jours auprès d'une transformatrice bien équipée travaillant à Dassa.

Le coût total des 6 mois de formation pour les 60 jeunes (formation, hébergement, restauration) était de 61 200 000 FCFA, soit 1 020 000 FCFA (1555 euros) par jeune.

Tous les jeunes ont été accompagnés par l'animateur du Groupement Intercommunal des Collines (partenaire au Bénin dans le cadre du projet), après leur formation, puis interrogés tous les semestres sur leur insertion professionnelle, leurs activités, leurs revenus.

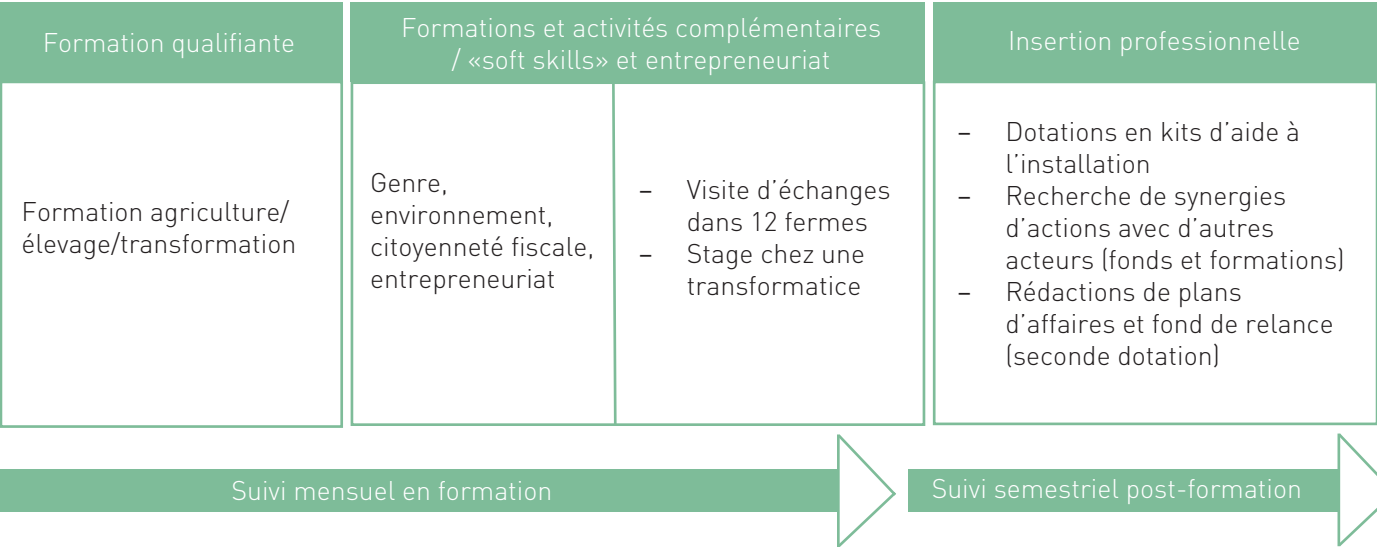
¹ Cela est à considérer absolument pour les prochains projets qui intégreraient des jeunes issus de centres de promotion sociale.

² Le jeune homme a finalement été réorienté par l'animateur vers un autre programme, après la formation et une période de 1,5 ans d'activité dans une ferme.

Ils ont reçu des kits d'aide à l'installation en novembre 2022, - à hauteur de 165 000 FCFA par jeune - en fonction de leur projet professionnel (poussins, provende, petit matériel, etc.). Une deuxième dotation à destination de 28 jeunes a eu lieu en juillet 2024, soit 08 mois après la première dotation. Cette dernière a concerné uniquement des jeunes particulièrement motivés et investis dans leur activité, générant des revenus mais rencontrant des difficultés liées au manque de matériel. Les 28 jeunes ont reçu du matériel équivalent en moyenne

à 300 000 FCFA, ce qui a permis des investissements plus importants, comme la construction ou l'agrandissement de poulaillers ou d'abris pour caprins, ainsi que des achats d'équipements de type moulins pour les égreneuses. Il n'y a pas eu de dotations collectives, en raison des distances trop importantes à parcourir entre les communes et zones d'implantation des jeunes.

Le schéma ci-dessous illustre le parcours de formation des jeunes :





2 RÉSULTATS PRINCIPAUX DU PROJET de l'insertion professionnelle et des bénéfices de la formation

Insertion professionnelle : A la suite de la formation, le suivi a été réalisé chaque semestre -avec des irrégularités, selon les nécessités- par un animateur – pris en charge à 100% par le projet - qui a interrogé chacun des jeunes directement sur son lieu d'implantation, tout en remplissant un tableau permettant l'analyse de données concernant leur insertion professionnelle.

Ainsi, depuis la fin de la formation qui s'est déroulée entre mars et août 2022, le suivi a été réalisé 05 fois, auprès de 51 jeunes en moyenne (85% des jeunes formés). Ce qui nous amène à considérer 253 entretiens réalisés. Ces déplacements sur le terrain ont duré en moyenne 02 semaines à chaque fois, et étaient très attendus par les jeunes.

	Suivi 1	Suivi 2	Suivi 3	Suivi 4	Suivi 5
Période	Novembre 2022	Février 2023	Juin 2023	Novembre 2023	Juillet 2024
Nombre de jeunes joignables	50	47	55	48	53

Au-delà de la collecte de données, l'animateur a réellement réalisé des séances d'appui et de conseil, en donnant des objectifs aux jeunes, en les encourageant à poursuivre leurs activités. Pour certains jeunes très éloignés de Dassa, le suivi a été réalisé par téléphone (sans remplissage des bases de données). Des appels téléphoniques hebdomadaires ont été organisés en complément, ainsi que des échanges via un groupe WhatsApp (partage d'informations, opportunités, photos, etc.). L'accompagnement proposé aux jeunes comprenait également la constitution de dossiers pour obtenir des financements d'autres programmes.

Plusieurs jeunes ont déposé des dossiers auprès du PADIAP¹ (AFD), ACMA² (mis en œuvre par IFDC³ et Care, financement Pays Bas), 3M⁴ (mis en œuvre par un consortium d'organisations, financement Affaires Mondiales Canada). Une jeune fille formatrice a été retenue pour recevoir un financement du projet 3M, à hauteur de 200-300 000 FCFA. Enfin 5 jeunes recevront un financement de l'AFD via le projet PADIAP dont un (1) à Dassa et quatre (4) à Bantè (10 dossiers déposés au total pour les 03 programmes). Les enveloppes vont de 5 à 30 millions de FCFA par jeune.

1 PADIAP : Projet d'appui au développement et aux investissements agricoles productifs

2 ACMA 3 : Approche Communale pour le Développement Agricole – Phase 3

3 IFDC : Centre International pour le Développement des Engrais

4 3M : Ma formation, Mon métier, Mon avenir

Les services de l'Agence territoriale de développement agricole (ATDA, qui prodigue des conseils aux agriculteurs du territoire) sont gratuits mais nécessitent des prises en charge des agents qui se déplacent. Si ce suivi complémentaires par les ATDA était attendu et prévu par le projet, il n'a presque pas été réalisé. L'animateur a toutefois transmis la liste des jeunes formés ainsi que leurs numéros de téléphone à l'ATDA. Celle-ci a toutefois été associée à différentes rencontres, des sessions de plaidoyers sur la jeunesse dans le monde agricole ou encore une séance de travail avec les organisations de producteurs sur les filières pertinentes de formation pour les jeunes.

Quelques informations à retenir du suivi¹ :

Lors du dernier suivi réalisé en juillet 2024, 51 jeunes étaient joignables. Parmi eux, 26 jeunes déclaraient générer des revenus issus de l'agriculture (maraichage, grandes cultures) ; 35 jeunes déclaraient percevoir des revenus issus de l'élevage, et 24 jeunes généraient des revenus grâce à des activités de transformation agricole. Parmi eux, 22 combinaient 2 activités (principalement l'agriculture et l'élevage) et 4 jeunes pratiquaient à la fois l'agriculture, l'élevage et la transformation alimentaire. La transformation seule est exclusivement réalisée par les femmes (10).



Le tableau ci-dessous présente les revenus en FCFA générés par les jeunes durant le premier semestre 2024 :

Activités rémunératrices	Nombre de jeunes	Moyenne des revenus perçus en FCFA	Moyenne des revenus perçus en Euros
Une activité	26	139742	213
dont agriculture	7	176540	269
dont élevage	9	147500	225
dont transformation	10	107000	163
Deux activités	22	296391	452
dont agriculture et élevage	12	324040	494
dont agriculture et transformation	3	283540	432
dont élevage et transformation	7	254500	388
Trois activités	4	431040	657
Total jeunes actifs (juillet 2024)	52	289058	441

¹ Une fiche bilan de ce suivi est disponible, avec des données concernant les activités et revenus générés par les jeunes, mais ce n'est pas l'objet de cette fiche.

De manière générale, entre juin 2023 et juillet 2024, les jeunes sont plus nombreux à générer des revenus (+5), de plus en plus importants, et à cumuler les activités (7 jeunes supplémentaires pratiquent au moins 2 activités).

Il est difficilement possible de mesurer les revenus perçus par les jeunes, car les montants déclarés chaque mois par ces derniers ne comprennent pas les montants réinvestis dans leurs activités. Par ailleurs, ces revenus sont extrêmement cycliques et varient selon les périodes et saisons. Cependant, nous connaissons la moyenne des montants perçus par les jeunes au cours du premier semestre 2024, qui sont indiqués dans le tableau ci-dessous.

39 d'entre eux déclaraient pouvoir réinvestir une partie de leurs revenus dans leur activité : intrants, matières premières (farine, lait, sucre, etc.), matériel (machine à sceller), factures d'électricité (réfrigérateur), poussins, etc. Tous les répondants déclaraient mettre en pratique les connaissances et compétences acquises en formation au centre Songhaï, et que ces techniques leur permettent de produire plus, de meilleure qualité, et de gagner

du temps. Ceux qui pratiquent l'agriculture affirment mettre en place des pratiques agroécologiques apprises en formation : le paillage, la rotation des cultures et l'utilisation de l'engrais bio. Les éleveurs font davantage attention au bien-être de leurs animaux.

Parmi les autres impacts positifs de la formation cités par les jeunes, nous pouvons retenir : l'espoir d'un avenir meilleur, le développement de leur réseau, la possibilité de former d'autres personnes et de développer de nouvelles activités, la fierté d'être utile à la société, le respect/la considération de la société, l'estime de soi et l'épanouissement personnel. Les jeunes formés ont avant tout appris de techniques faciles, basées sur l'exploitation d'un potentiel de ressources disponibles dans les champs.

De ce qui se fait, elles sont assez proches des techniques paysannes mais dans une version améliorée et pensée pour être moins contrariantes. Ceci justifie la forte adoption des itinéraires proposées par les jeunes au sein des communautés.





3 FACTEURS DE RÉUSSITE ET BLOCAGES TOUT AU LONG DU PARCOURS DES JEUNES

A) Sélection

FACTEURS DE RÉUSSITE	FACTEURS DE BLOCAGE
– Implication des communes dans le processus de sélection – Sélection de jeunes ayant accès à la terre et motivés par l'activité agricole – Remplacement rapide de certains jeunes ayant abandonné la formation (liste d'attente) – Mixité des publics (plus ou moins formés) en termes de niveau scolaire – leaders niveau BAC et supérieur – Forte implication du GIC : échanges avec les communes, déplacements dans les centres de promotion sociale, – Mise en place de formations transversales – Organisation de visites d'échange, facteur de motivation – Centre de formation très équipé de façon globale avec de nombreuses filières / met les jeunes au travail	– Distances et éloignement familiaux pour certains jeunes (découragement) – Jeunes filles enceintes n'ayant pas mentionné leur grossesse (qui peut être facteur de blocage pour suivre les cours) – Questionnements sur le niveau requis pour entrer en formation : les jeunes issus des centres de promotion sociale – ayant été peu scolarisés – manquaient souvent de motivation / investissement dans la formation, de maturité et de projet entrepreneurial précis (souvent attirés par les « opportunités » liées aux projets divers menés dans le département des Collines au Bénin).

B) Formation

FACTEURS DE RÉUSSITE	FACTEURS DE BLOCAGE
– Forte implication du GIC : échanges avec les communes, déplacements dans les centres de promotion sociale, échanges très fréquents avec le centre Songhai pour remédier aux différentes difficultés (nourriture, matériel), sollicitations d'AFL pour des achats divers non prévus (jeux, produits de traitement de nuisibles, Aquatab, rallonges électriques etc.) – Organisation par le GIC de médiations sur les sujets de harcèlement entre jeunes, de rencontre avec le coordonnateur du centre sur les problématiques rencontrées avec les formateurs / le manque d'électricité – Actions de solidarité réalisée par le GIC : achat de serviettes hygiéniques, de gourdes, aides diverses – Suivi rapproché des jeunes pendant la formation – Flexibilité du dispositif : ajout de stages – Mise en place de formations transversales – Organisation de visites d'échange, facteur de motivation – Centre de formation très équipé de façon globale avec de nombreuses filières / met les jeunes au travail	– Difficultés rencontrées avec le centre de formation : manque de matériel, insalubrité de l'eau, accès restreint à l'électricité, quantité de nourriture insuffisante, etc. – Manque de certaines infrastructures pour la transformation agricole Spécifique aux jeunes filles : – Comportements de professeurs inadaptés envers elles, 3 professeurs licenciés¹ – Absence de kits d'hygiène et notamment d'hygiène menstruelle pour les jeunes filles (ayant généré des conflits en lien avec l'hygiène)

¹ Un courrier du GIC a été rédigé et envoyé au centre Songhai pour que la situation soit résolue le plus rapidement possible.

C) Suivi post-formation

FACTEURS DE RÉUSSITE	FACTEURS DE BLOCAGE
- Forte implication du GIC et suivi post-formation basé sur des appuis-conseils et du coaching plutôt que sur de la collecte de données - Motivation des jeunes à être appuyés - Création d'un groupe WhatsApp, partage d'informations et de photos	- Coûts importants du suivi des jeunes, lié aux distances importantes entre communes ne permettant pas un suivi très régulier (semestriel) - Certains jeunes ont quitté le pays - Difficultés à joindre les jeunes isolés / manque de réseau de façon générale - Certains jeunes ont choisi de commencer d'autres formations¹ (par exemple en électricité), et ne font plus partie du dispositif - Femmes mariées qui quittent le département en laissant derrière elles leurs activités (mais deux d'entre elles sont revenues, une autre à Parakou poursuit ses activités.) - Manque de maturité de certains jeunes lors du choix d'orientation professionnelle

D) Insertion professionnelle

FACTEURS DE RÉUSSITE	FACTEURS DE BLOCAGE
- La majorité des jeunes a réussi à trouver des terres à exploiter : famille, prêts, locations, terres communautaires, mise à disposition des communes - Suivi permanent de l'équipe du GIC, appuis-conseils, contacts téléphoniques et déplacements réguliers - Création d'un groupe d'échanges sur WhatsApp pour le partage d'information et opportunités - Adaptabilité/flexibilité du dispositif : appuis des jeunes en grandes difficultés - Dotations complémentaires plus importantes pour les jeunes très motivés, couplées à la réalisation de plans d'affaires - Appui des parents dans certains cas : accès à la terre, construction de poulailler, mise à disposition d'espace sur la parcelle, achat d'intrants, etc	- Vulnérabilité extrême de certains jeunes, dans l'incapacité subvenir à leurs besoins entre la fin de la formation et leurs premiers revenus - Mortalité de certains animaux (maladies, manque de nourriture) - Attaques phytosanitaires des cultures - Accès à l'eau extrêmement problématique - Difficultés de vendre pour les jeunes les plus enclavés - Manque de solutions d'emballage des produits - Blocage des communes pour le cadre de la délivrance des attestations de détention coutumières Spécifique aux jeunes filles : - Femmes ayant quitté le territoire à la suite d'un mariage / activité parfois reprise par les parents - Jalousies générées en raison d'activités réussies par des femmes (ayant dû quitter leur localité d'origine) / possible à anticiper.

¹ Cependant, pour le cas spécifique d'une jeune fille qui a suivi une formation en électricité après sa formation au centre Songhaï, la transformation du gari est devenue une activité secondaire, ce qui est également très positif.



4 FOCUS SUR LES ATTESTATIONS DE DÉTENTION COUTUMIÈRES

La question de l'accès à la terre est centrale dans tout projet agricole. Dans le cadre du TERSAA au Bénin, sur 26 répondants qui font de l'agriculture, 04 déclarent travailler sur une parcelle personnelle, 14 sur des terres qui appartiennent aux parents – en général au père, ou à la communauté (1 jeune), une jeune fille utilise les terres de son époux et deux autres louent des terres. Enfin, 04 jeunes travaillent sur des terrains qui appartiennent aux communes, ou au maire grâce à une mise à disposition (juillet 2024).

L'équipe du GIC a souhaité appuyer les jeunes pour leur permettre d'obtenir des attestations de détention coutumière¹, afin de pouvoir prouver légalement leur droit d'exploiter des terres qui leur appartiennent (en général, une parcelle léguée par les parents) et éviter qu'elles ne soient récupérées dans le futur. Ce processus s'est en réalité avéré compliqué en raison de nombreuses terres détenues en indivision par les familles (impliquant pour certains de travailler sur des terres ne leur appartenant pas, car ils ne peuvent exploiter leur propre terrain).

En mars 2024, le Bénin a arrêté la délivrance des ADC en zones rurales ou périurbaines – non concernées par des opérations de lotissement – sans qu'il n'y ait de perspectives de reprise, ou alors seulement au cas par cas.

05 jeunes ont pu obtenir ces ADC au cours du projet, et les autres dossiers sont restés sans retours de la part des communes. Les jeunes concernés travaillent sur les terres de leurs parents (mises à disposition) ou ont acquis des parcelles. Certains sont sur des domaines publics type forêts. Une jeune fille a travaillé pendant 2 ans sur une terre mise à disposition et a finalement pu acheter un terrain à 200 000 FCFA/ hectare (300 euros) proche de Pira dans la commune de Bantè. Celles et ceux d'entre eux qui élèvent des animaux tels que des volailles, lapins, ou chèvres sur leur parcelle familiale n'ont pas forcément besoin de terrains agricoles. Même constat pour la transformation agricole, elle ne nécessite pas de terrain et est plutôt pratiquée par les femmes qui ont moins accès à la terre que les hommes.

Enfin, une fois la question de l'accès à la terre résolue, la principale difficulté rencontrée par les jeunes a été celle de l'accès à l'eau, extrêmement problématique, notamment pour le maraîchage mais aussi pour abreuver les animaux. Parmi les solutions trouvées, on retrouve : l'achat d'eau (château d'eau), l'utilisation de motopompes, l'installation des cultures dans des bas-fonds, et l'arrosage depuis la rivière (transport de l'eau). L'irrigation manuelle est extrêmement chronophage et difficile. Trois motopompes ont été achetées lors des dotations complémentaires accordées aux jeunes.

¹ Ce sont les mairies qui traitent ces dossiers, et les envoient aux chefs de village qui mobilisent des comités de gestion foncière (notables, personnes influentes). Les terrains mitoyens sont identifiés, un géomètre effectue les délimitations des parcelles. Les chefs de villages peuvent être soudoyés, et cela peut engendrer des contestations.



5 SYNTHÈSE DES RECOMMANDATIONS

TERSAA 2 (évaluation externe finale) :

- Poursuivre le suivi des jeunes (via la mise en réseau de jeunes avec les acteurs du territoire, notamment pour les appuyer dans l'accès aux financements)
- Poursuivre la mise en relation des jeunes avec les unités de transformation et organisations de producteurs qui ont aussi des réseaux et des capacités de mise en marché qui pourraient bénéficier aux jeunes
- Cibler les jeunes directement au sein de centres de promotion sociale sans fermer la porte aux jeunes plus scolarisés, tant qu'ils sont motivés
- Intégrer un budget pour l'hygiène menstruelle des jeunes filles / un kit d'hygiène pour les jeunes de façon générale
- Organiser des formations en entrepreneuriat avec rédaction de plans d'affaires dès le démarrage des formations – avec plusieurs étapes en cours de formation

Acting for Life, Pôle Formation Insertion Professionnelle :

- Former moins de jeunes et leur proposer un accompagnement plus rapproché ainsi que des kits d'installation plus conséquents
- Accompagner les jeunes pour qu'ils développent des activités plus résilientes face aux changements climatiques, tout en considérant les enjeux environnementaux
- Associer systématiquement les familles lors de la sélection des jeunes : parents et maris, notamment pour anticiper la phase d'installation, s'assurer du soutien des jeunes filles, et éviter qu'elles n'abandonnent leur activité
- Prévoir un fonds de relance lorsque les jeunes sont très vulnérables, pour que ces derniers puissent couvrir leurs besoins essentiels – et ceux de leurs animaux – le temps de commencer à générer des revenus
- Proposer de nouvelles dotations aux jeunes après un an d'insertion professionnelle
- Réfléchir sur la mise en place de forages collectifs sur des terrains communaux pour permettre l'irrigation des parcelles agricoles.



6

TÉMOIGNAGE D'UNE JEUNE AGRICULTRICE

Je suis AGANI Judith, originaire d'un petit village à proximité de Savè. Très tôt orpheline de père, je n'ai pu bénéficier d'un accompagnement conséquent de mes parents. Mes oncles qui avaient une main mise sur l'héritage que nous a laissé notre père nous promettaient bien de choses qu'ils ne réalisaient jamais se réfugiant sous de prétextes.

Alors que j'étais en classe de Troisième, je suis tombée enceinte et j'ai accouché d'un garçon. Le père de mon garçon n'assumait pas ses responsabilités. Demeurée avec mes parents, je devais me battre seule pour la survie de mon enfant et la mienne.

En 2022, j'ai été sélectionnée pour la formation au centre songhaï dans le cadre du TERSAA. J'ai laissé mon enfant à ma mère. La formation m'a semblée trop rigoureuse. Etant responsabilisée pour la vente des produits maraichers de la superficie où mes collègues et moi apprenions le maraîchage, j'ai compris à quel point une activité agricole pouvait contre toute attente rapporter de l'argent.

Pour la première fois de ma vie, j'avais la responsabilité d'une somme de plus de 420 000 FCFA. Du retour à Savè, mes premières initiatives agricoles n'ont pu décoller. Mes oncles ne m'ont jamais mis à disposition une portion de la terre de mon père. Avec les conseils de notre responsable FIP, j'ai changé mon plan et j'ai commencé la transformation de l'arachide, et du manioc.



Je ne voulais pas décevoir notre responsable, alors j'ai suivi ses conseils et mes produits ont rapidement éclipsés ceux d'autres transformatrices dans les boutiques. Les commandes sont devenues importantes.

Aujourd'hui je suis fière de moi et suis respectée dans ma communauté. Je participe à des activités à la mairie et suis enviée par d'autres jeunes femmes. Je m'offre des vêtements de qualité et apporte un soutien financier à ma mère.



7

FOCUS AU TOGO ET AU BURKINA FASO

Focus Burkina Faso

Le suivi des jeunes au Burkina Faso s'est arrêté en mai 2023, à la suite de l'arrêt du financement du partenaire OCADES. Parmi ces jeunes, 34 avaient initialement obtenu un certificat de qualification professionnelle en agronomie option fermier agricole (financement Norad, géré par AFL avec OCADES), et ont été accompagnés principalement en aviculture et en maraîchage, selon les difficultés spécifiques qu'ils rencontraient, en lien avec la Confédération paysanne du Faso. Des formations ont aussi été organisées pour les amener à travailler en coopératives et à se structurer.

En mai 2023, ils étaient 36 à exercer une activité génératrice de revenus, sur 42 actifs régulièrement. Ces activités concernaient le maraîchage, les grandes cultures, l'élevage et la transformation agricole (souvent de façon combinée).

Focus Togo

35 jeunes producteurs – déjà en activité – ont été sélectionnés par le partenaire ETD (14 sur la filière viande, 11 sur la filière riz et 10 sur la filière soja) pour un appui dans leur installation agricole.

La moyenne des revenus perçus, toutes activités confondues, pendant les 6 mois ayant précédé le suivi est de 300 800 FCFA par jeune, soit environ 50 100 FCFA par mois, un peu plus que le salaire minimum légal au Burkina Faso (45 000 FCFA). 94% déclaraient réinvestir une partie de ce revenu dans leur activité (engrais, semences, construction d'abris, achat de volailles ou de bétail, etc.) ou réaliser des dépenses qui dépassent les besoins du quotidien, comme l'appui à la famille (soins, scolarisation des frères ou des enfants, etc.) et/ou à épargner.

16 d'entre eux déclaraient appartenir à une organisation de producteurs. 81% des répondants se sentaient mieux reconnus/respectés au sein de leur communauté (famille, village), en raison de leur activité agricole.

Principaux constats (novembre 2024) :

90 % des jeunes accompagnés dans l'agriculture ont effectivement lancé leur production de riz et de soja, allant de l'installation des parcelles jusqu'aux travaux d'entretien et, pour certains, à la récolte. Cependant, la variabilité climatique (déficit pluviométrique) a fortement impacté les activités de production. En 2024, 46 hectares ont été emblavés pour le riz et le soja, contre 52,5 hectares l'année précédente. Cela a des effets sur les rendements.

Face à ces aléas, les jeunes agriculteurs ont fait preuve d'adaptation en diversifiant les cultures : maïs, haricot, sésame, igname, manioc ont été produits, souvent en première et deuxième saison, pour sécuriser les revenus agricoles. Les débouchés sont généralement assurés et la majorité des jeunes ont accès à des marchés fiables pour écouler leurs productions. En complément, plusieurs jeunes mènent des activités secondaires telles que l'enseignement, le gardiennage, la peinture, la vente ou la couture. Cela leur permet de mieux subvenir à leurs besoins et de gérer les charges agricoles. Cette stratégie de pluriactivité contribue à renforcer leur résilience et leur autonomie économique. Les jeunes éleveurs quant à eux étaient 93% à poursuivre leurs activités lors

du suivi de novembre 2024. Plusieurs d'entre eux avaient agrandi leurs poulaillers et enclos. Les taux de mortalité constatés chez les éleveurs étaient très faibles, ce qui reflète une bonne maîtrise et un respect rigoureux des itinéraires techniques. Les enclos, poulaillers, couveuses, bergeries traditionnellement aménagées ainsi que le bac de pisciculture mis en place au profit des jeunes étaient toujours opérationnels et fonctionnels. Afin de mieux gérer les besoins liés au fonctionnement, certains éleveurs ont décidé de maintenir des taux de production minimaux et d'augmenter la production uniquement en cas de commandes importantes validées à l'avance.

D'autres jeunes éleveurs diversifient leurs activités en intégrant le maraîchage et l'agriculture à leurs élevages. Cette diversification leur permet de couvrir plus efficacement les charges opérationnelles. Les activités d'élevage génèrent des profits grâce aux ventes. Tous les éleveurs disposent déjà d'un marché garanti pour leurs produits. Par conséquent, ils parviennent à écouler leurs productions, même en adaptant leurs ventes aux périodes de forte demande, comme les fêtes de fin d'année qui approchent.



LES PARTENAIRES DU PROGRAMME TERSAA I



L'ONG Entreprises, Territoires et Développement (ETD) a été créée en 2003 et intervient au Togo et au Bénin. Son objectif : contribuer de façon durable au développement social et économique des populations vivant en milieu rural en valorisant les ressources humaines et naturelles tout en préservant l'environnement.



L'ONG Organisation pour l'Alimentation et le Développement Local (OADEL), a été créée en 2003, et a pour but la promotion du droit à l'alimentation par le biais de la consommation des produits agricoles locaux transformés au Togo.



Le Groupement Intercommunal des Collines (GIC) est une association intercommunale qui travaille depuis plus de 20 ans avec les 6 Communes du Département des Collines, au centre du Bénin. Le GIC a pour but de participer au développement économique et social concerté des Communes membres, à travers la promotion de l'intercommunalité.



La Confédération Paysanne du Faso (CPF) a été créée en 2002 à Bobo-Dioulasso, au Burkina Faso. Elle est composée de 15 faitières. Sa vision repose sur : « Une agriculture familiale durable, productive, compétitive, garantissant l'accès à la terre, la sécurisation foncière pour toutes les catégories de producteurs et assurant la sécurité et la souveraineté alimentaires ».



OCADES Bobo Dioulasso (Caritas) a été créé le 1er août 1998. L'organisation agit au Burkina Faso, dans les secteurs de la production, et de soutien à la production, du social (alphabétisation, éducation, santé) et de la gouvernance (sensibilisation, formation).



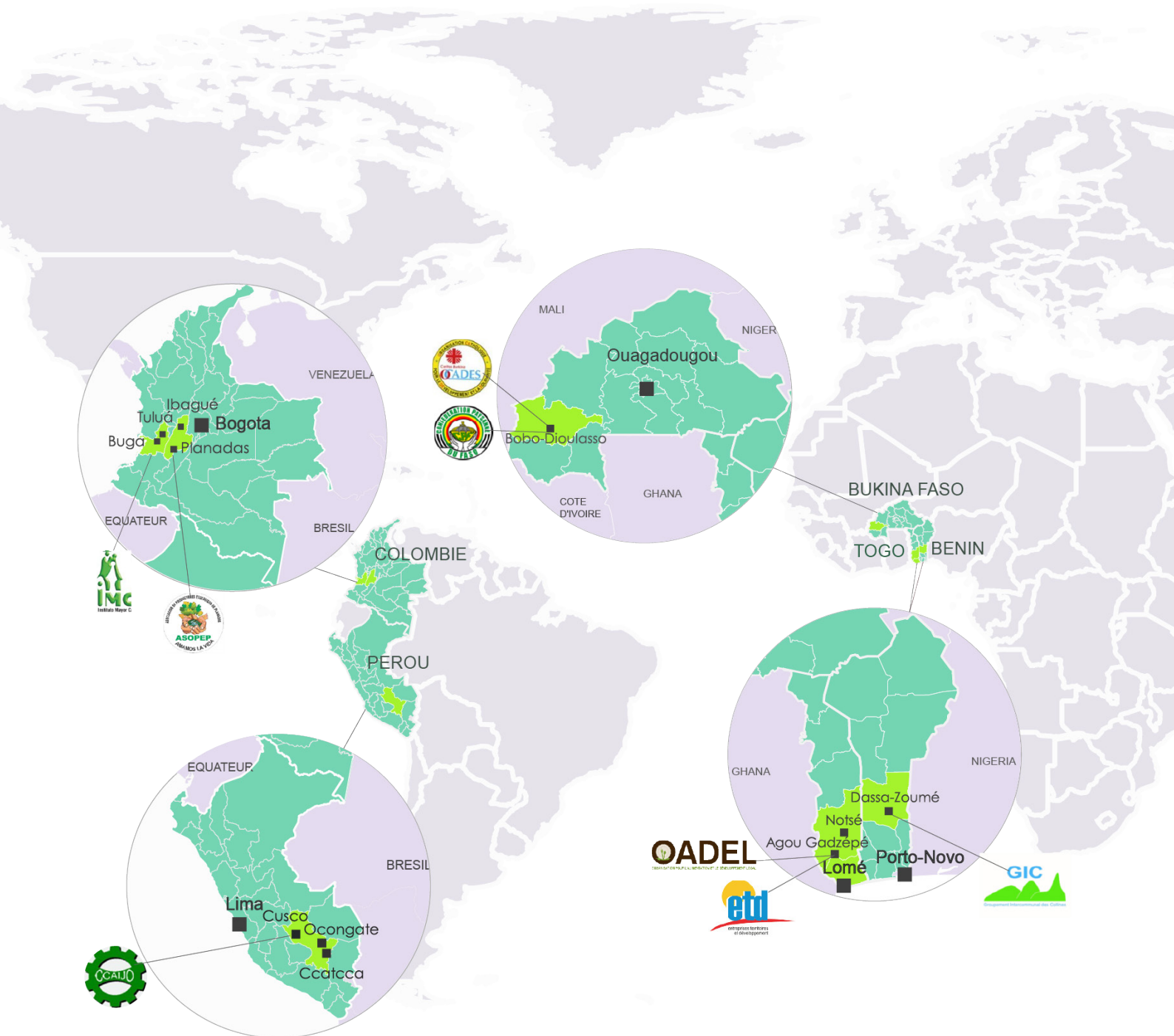
L'Instituto Mayor Campesino (IMCA), a été créé en 1962 en Colombie. L'IMCA appuie la production agroécologique, la souveraineté alimentaire et la structuration de filières porteuses, la reconstruction du tissu social à travers le renforcement des organisations paysannes et l'articulation des acteurs du territoire.



L'Asociación Jesús Obrero (CCAIJO), fondée en 1971, est une ONG au Pérou, qui appuie les initiatives économiques de lutte contre la pauvreté en zone rurale. Elle intervient également sur les thématiques de nutrition, d'éducation, de protection de l'environnement et de gouvernance locale.



L'Asociación de productores ecológicos de Planadas (ASOPEP) créée en 2013, en Colombie. Cette organisation de producteurs intervient plus particulièrement en matière de sécurité alimentaire et de renforcement de l'économie locale à travers l'appui et la formation auprès des producteurs.



ACTING FOR LIFE

6, rue de la Haye, BP 11911
95731 Roissy Charles de Gaulle Cedex
Tél. : +33 (0)1 49 34 83 13
contact@acting-for-life.org
acting-for-life.org

